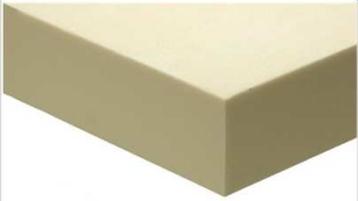


## Matériau isolant duroplastique à hautes performances

Application	avec des performances d'isolation thermique particulièrement élevées pour la réfrigération et la construction de véhicules utilitaires	
Confectionné	non laminée Blocs, plaques ou ébauches, dimension sur demande, tolérance dimensionnelles selon le standard d'usine puren	

Cargodur® 35		Caractéristiques techniques de la mousse rigide au Polyuréthane		
Propriétés		Norme / méthode d'essai	Unité	Valeur
Matériau		mousse rigide de polyuréthane en référence à EN 13165 et EN 14308, sans danger biologique et écologique, recyclable, imputrescible, résistance aux moisissures et à la pourriture.		
Masse volumique		EN 1602	kg/m <sup>3</sup>	34 - 36
Conductivité thermique	Valeurs fraîches <sup>2)</sup>		W/(m·K)	0,020 - 0,022
Contrainte en compression		valeurs de mesure :		
	Tension de compression à 10 % de déformation	EN 826	kPa	210 - 250
	Module d'élasticité (contrainte de compression) <sup>2)</sup>		MPa	4,5 - 7,5
Résistance à la traction perpendiculaire au plan				
	Résistance à traction transversale	EN 1607	kPa	330 - 390
	Module d'élasticité (contrainte de traction transversale) <sup>2)</sup>		MPa	9,0 - 12,0
force de flexion <sup>2)</sup>		EN 12089	kPa	280 - 360
résistance au cisaillement <sup>2)</sup>		EN 12090 (en référence à DIN 53427)	kPa	160 - 210
résistance au cisaillement <sup>2)</sup>		EN 12090 (en référence à DIN 53294)	kPa	180 - 240
Comportement au feu		ne couve pas, ne fond pas, ne coule pas en brûlant		
	Réaction au feu / RtF ( EU )	EN 13501-1		F
structure cellulaire fermée <sup>2)</sup>		ISO 4590	%	90 - 95
résistance à la température			°C	-30 jusqu'à +120
Absorption d'humidité <sup>2)</sup>		EN 12087	Vol.-%	≤ 3
Capacité thermique spécifique <sup>1)</sup>		EN 12524	J/(kg·K)	1400
Valeur de résistance à la diffusion de vapeur μ		EN 12086		40 - 200
Coefficient de dilatation linéaire <sup>1)</sup>		EN 1604	1/K	5 - 8 · 10 <sup>-5</sup>

1) Valeurs obtenues en laboratoire, ne fait pas partie des contrôles de production d'usine et des mesures extérieures.  
2) Valeurs moyennes régulièrement obtenues au cadre du contrôle de la production de l'usine aux conditions de production.  
Il est garanti, pour les caractéristiques mécaniques, que les valeurs ne seront pas inférieures de plus de 10 % aux valeurs minimales.